



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Yémen

Question au Gouvernement n° 3643

Texte de la question

LIBÉRATION DES OTAGES AU YÉMEN

M. le président. La parole est à M. Jacques Gasparrin, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jacques Gasparrin. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes.

La France, pays des droits de l'homme, ne peut que se réjouir aujourd'hui de la libération des trois travailleurs humanitaires, retenus en otages par Al-Qaïda au Yémen depuis le 28 mai dernier. Ce fut un grand moment d'émotion partagé par tous les Français.

À ce jour, cinq otages français restent encore détenus dans le monde, l'un en Somalie, les quatre autres enlevés au Niger. Nous ne les oublions pas !

Je tiens à saluer l'engagement du Président de la République et celui du Gouvernement dans la lutte contre le terrorisme. Il s'agit là d'une priorité du gouvernement français alors même que s'ouvre aujourd'hui le procès, devant la cour d'assises de Paris, des six Somaliens accusés d'avoir fait prisonnier un couple de Français sur leur voilier, dans le golfe d'Aden, en 2008.

Monsieur le ministre d'État, vous avez accueilli nos otages hier soir à Villacoublay ; pouvez-vous nous donner des éléments sur les conditions de leur libération ?

Vous revenez d'un déplacement de trois jours en Afrique du Sud et au Nigeria. Pouvez-vous informer la représentation nationale des axes qu'entendent développer la France et ses partenaires en Afrique afin de lutter contre le terrorisme dans cette zone ?

M. Jean-Paul Lecoq. Et sur Salah Hamouri en Israël ?

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes.

M. Alain Juppé, *ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes*. Monsieur le député, j'ai été heureux d'accueillir, hier soir, à Villacoublay, au nom du Président de la République et du Premier ministre, les trois jeunes membres de l'organisation Triangle qui ont été pris en otages pendant près de six mois au Yémen. Cette libération, nous la devons en grande partie au sultanat d'Oman, dont l'aide a été précieuse. Je tiens à remercier ici le Sultan et les autorités d'Oman. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*) Nous la devons aussi à l'efficacité de nos services, et je voudrais saluer tout particulièrement le centre de crise du Quai d'Orsay, qui fait preuve d'une mobilisation de tous les instants. (*Mêmes mouvements.*)

Ce travail, nous continuons à le faire pour obtenir la libération de nos quatre otages au Mali, détenus depuis plus d'un an et de notre otage en Somalie, détenu, ne l'oublions pas, depuis plus de deux ans.

M. Jean-Paul Lecoq. Et Salah Hamouri ?

M. Alain Juppé, *ministre d'État*. M. Salah Hamouri n'est pas otage, ne confondons pas tout.

M. Jean-Paul Lecoq. Et qu'est-il donc ?

M. Alain Juppé, *ministre d'État*. Il est prisonnier de la justice israélienne. Il n'y a pas de jour sans que nous n'intervenions pour demander sa libération anticipée. Qu'on ne nous fasse pas de mauvaise querelle sur ce plan ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

La menace terroriste est grandissante, notamment dans toute la zone qui va du Yémen jusqu'au Nigeria. Notre politique se déploie selon trois axes.

D'abord, renforcer nos capacités de renseignement et d'information, en liaison avec les services américains,

européens, africains ou asiatiques. C'est ainsi que, récemment, grâce à une information fournie par nos services, un attentat a été déjoué en Mauritanie.

Ensuite, former les forces de sécurité partout où on nous le demande. C'est le cas en Somalie et au Kenya contre les chehab, en Mauritanie et au Niger contre AQMI, au Nigeria - j'étais à Kano il y a peu de temps - contre Boko Haram.

Enfin, encourager la coopération régionale, notamment au Sahel.

Je veux souligner que la meilleure arme contre le terrorisme, c'est aussi la lutte pour la démocratie et pour le développement, qui sont un des points forts de la diplomatie française. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Jacques Gersperrin](#)

Circonscription : Doubs (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3643

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 novembre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 novembre 2011